



INFORMATIQUE & LIBERTÉ

Dans le strict respect du secret médical et administratif, le Centre Hospitalier de Fontenay-Le-Comte dispose d'un système d'information où sont mémorisés les fichiers des patients et les travaux statistiques à usage du service. Ils font l'objet d'un traitement informatique automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 août 2004 modifiant la loi du 6 janvier 1978.

- Dans ce cadre réglementaire qui veille à ce que l'informatisation ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles, le Centre Hospitalier a déclaré tous les traitements informatiques qu'il effectue auprès de le CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) qui a pour mission de faire respecter la loi.
- Pour l'analyse de l'activité médicale du Centre Hospitalier, certaines de ces données sont transmises (Article R 6113 du code de la Santé Publique) au médecin responsable de l'information médicale par l'intermédiaire du praticien qui a constitué votre dossier et sont protégées par le secret professionnel (Art. L1110-4 et R 4127-4 du CSP et art. 226.13 et 226.14 du code pénal).

Vous avez un droit d'accès et de rectification de ces informations que vous pouvez exercer auprès du médecin qui vous prend en charge.

A l'exception d'obligations légales de traitement qui s'imposent au Centre Hospitalier, vous avez également un droit d'opposition pour des raisons légitimes au recueil et aux traitements de vos données nominatives dans le respect des conditions fixées à l'article 38 de la loi du 6 janvier 1978.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter le
Département d'Information Médicale ☎ 02 51 53 29 50